

GESTION DES ABSENCES DANS L'ELABORATION DE LA PAYE

Toute absence, quelle qu'en soit la raison ou l'origine, justifiée ou pas, ...a des impacts en matière de paie. Les absences doivent être traduites correctement sur le bulletin de paie étant donné les enjeux financiers pour le salarié et l'employeur mais aussi pour éviter tout risque de contentieux. Cette formation vous permet de faire un point complet sur la gestion des absences en paie. Formation à jour du prélèvement à la source

Durée : 1 jour

Date et lieu :

Le 09 décembre 2019

Le 9 bis

9 bis boulevard Voltaire
21000 DIJON

Horaires :

9 heures – 17 heures.

Intervenants :

Nadine FORZINETTI
Consultante Droit du
Travail et Ressources
Humaines

Public visé :

Toutes personnes amenées à occuper une fonction au sein d'un service paie et administration du personnel.

Prérequis :

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.
- Une connaissance en droit du travail permet de mieux atteindre les objectifs

Objectifs :

- Maîtriser la gestion des absences lors de l'élaboration de la paie
- Bien connaître les conséquences des différentes absences sur la rémunération pour établir la paie des salariés concernés

Moyens pédagogiques :

- Exposés - débats
- Réflexion et échanges d'expériences
- Etudes de cas et mises en situation
- Remise de supports pédagogiques

Coût : 350 € par stagiaire

Contact et inscriptions :

Nadine FORZINETTI

06.21.03.30.08.

jpc-n.forzinetti@orange.fr

PROGRAMME

La notion de suspension du contrat de travail :

1. Les différentes absences et suspensions du contrat de travail suspensions :

- Absences liées à l'exercice de fonctions publiques, syndicales ou collectives,
- Suspensions liées à l'état de santé du salarié,
- Suspensions liées à la situation familiale du salarié,
- Suspensions liées à l'exécution d'obligations légales du salarié,
- Suspensions pour convenance personnelle du salarié,
- Suspensions du fait de l'employeur,
- Suspensions liées à la formation professionnelle,
- Congés payés ...

2. Les conséquences juridiques des différentes absences :

- Suspension de certaines obligations,
- Maintien du lien contractuel,
- Suspension et durée de la période d'essai,
- Suspension et préavis,
- Incidence sur la rupture du contrat,
- Suspension du contrat à durée déterminée...

Les différentes méthodes de gestion des absences. (le décompte de l'absence)

Cas particuliers :

- Conséquences de la maladie, de l'accident du travail et de la maternité :
 - L'indemnisation par la sécurité sociale: calcul des indemnités, traitement social et fiscal
 - Les régimes légaux, conventionnels et contractuels de la garantie de ressource
 - La problématique du maintien de salaire : complément au net ou au brut, CSG et CRS, prélèvement à la source ...
 - Temps partiel thérapeutique, cure thermale ...
 - L'intervention d'un organisme de prévoyance
- Conséquences des congés payés sur la pratique de la paie :
 - Période de référence, prise du congé, décompte du congé
 - Indemnité de congés payés ...

N° de déclaration d'activité de formation : 26 21 02399 21 DRTEFP Bourgogne

Tél : 06.21.03.30.08.

E-mail : jpc-n.forzinetti@orange.fr

SIRET : 494 578 933 00033

Télécopie : 03.69.63.83.05.

Web : www.jpccconsultant.fr

ID TVA : FR76494578933